



Melle : la Ville lance un projet de végétalisation de ses cimetières



Les cimetières de la Martinière et de Saint-Léger vont peu à peu se verdir.

© Photo NR

Par RÉDACTION

Publié le 18/11/2024 à 16:53, mis à jour le 18/11/2024 à 17:44

La Ville de Melle s'est lancée dans un programme de végétalisation de ses cimetières. Celui a débuté à Saint-Léger et à la Martinière.

La commune nouvelle de Melle possède neuf cimetières, et sait que le sujet est sensible. « *Un cimetière est sacré pour les personnes qui s'y rendent*, confie Christophe Chauvet, élu référent des espaces verts. *Il doit être*

propre, sans herbe dans les allées ni entre les tombes. C'est un sujet sensible. »

La Ville a lancé un programme de végétalisation de ses cimetières. Le travail réalisé va permettre d'assurer à la fois une plus grande propreté et un entretien plus simple.

Allées engazonnées, végétaux plantés entre les tombes

Pour le moment, celui-ci se fait de deux façons différentes. *« Sur les parties déjà enherbées, ce sont des agents municipaux qui viennent tondre et tailler les haies, précise Véronique Rouveure, responsable du pôle patrimoine végétal. Nous avons aussi un contrat avec l'Esat (Établissement et service d'accompagnement par le travail) de Melle. Une équipe passe sept fois dans l'année avec des désherbeurs thermiques. »*

Le projet de végétalisation a débuté à Saint-Léger et à la Martinière. *« Nous avons commencé par le plus urgent, confirme Christophe Chauvet. Nous avons besoin d'attendre le résultat des deux premiers pour voir si les choix sont pertinents, avant de poursuivre sur les autres sites. »*

Le principe sera le même pour tous les cimetières : remplacer les gravillons par du gazon. *« Nous avons opté pour une variété adaptée aux gravillons, présente Véronique Rouveure. Il va pousser lentement, donc limiter le nombre de tontes à quatre ou cinq dans l'année. Ce projet permet aussi un embellissement des cimetières. La végétalisation va aussi contribuer à faire des îlots de fraîcheur, même modestes. Un cimetière est souvent très minéral, entre les pierres tombales et les gravillons. »*

Un chantier confié à l'AIPM

Le chantier a été confié aux équipes de l'[AIPM \(Association d'insertion du pays mellois\)](#), avec laquelle la Ville travaille régulièrement. *« La Ville nous soutient, c'est important pour nous, explique Xavier Lallement, directeur de l'association. Nos équipes assurent déjà l'entretien de rues et celui du cimetière Saint-Pierre. Ici, le chantier a été différent puisqu'habituellement on réalise. Cette fois nous avons été intégrés aussi à la conception. »*

Les allées ont été engazonnées et des végétaux ont été plantés entre les tombes. Une façon de fleurir le cimetière et de le rendre plus esthétique. *« Ici, il s'agit de la gestion différenciée des espaces, commente Nathalie Catherine, accompagnatrice socioprofessionnelle. C'est une compétence utile pour nos salariés. »*

À noter qu'un cimetière est réservé aux administrés. Pour tout autre cas, il est nécessaire de demander une dérogation.